

Innovation

Légaux car écolos, les chauffages de terrasse sont de retour

Attendu depuis que la loi a interdit les engins électriques ou à gaz, le parasol qui chauffe sans polluer est apparu dans deux bistrot à Nyon

Yves Merz

Le retour des chauffages en terrasse fera le bonheur des cafetiers et des fumeurs. Edelsun, la société nyonnaise qui lance le parasol chauffant aux pellets, a obtenu le feu vert du Canton. A ce jour, elle n'a vendu que deux appareils, au Barawine et au Restaurant Le Léman, à Nyon. Mais le marché potentiel est énorme. Sachant que la loi sur l'énergie, modifiée en 2015, autorise les chauffages non polluants, les tenanciers d'établissement avec terrasse attendent impatiemment la mise en vente de modèles légaux car écolos. C'est en prenant conscience de cette attente que des Nyonnais ont développé un tel appareil, mis en vente pour la première fois en janvier.

«Il y a eu presque coup sur coup l'interdiction des parasols chauffants à gaz ou à électricité, en 2001, et l'interdiction de fumer dans les établissements publics, en 2008, rappelle Christine Sadra, porte-parole de l'entreprise Edelsun. Ce qui n'a pas plu aux patrons de bistrot. Quand nous avons appris que des systèmes non

polluants étaient autorisés, nous avons étudié quel procédé pourrait convenir le mieux. Nous avons découvert que le chauffage aux pellets, par pyrolyse, était la meilleure solution. A notre connaissance, notre modèle est le seul qui existe en Suisse, voire en Europe.»

Albert von Braun, chef de la police du commerce du canton de Vaud, confirme que la loi n'autorise les chauffages en plein air que s'ils exploitent des énergies renouvelables ou des rejets de chaleur inutilisables d'une autre manière. Il précise que c'est la Commune qui est compétente pour autoriser l'utilisation de ces chauffages, pas la police cantonale du commerce.

A Nyon, Roxane Faraut Linares, municipale responsable de la Sécurité, explique la position des autorités communales: «Du moment que la loi l'autorise et que le modèle a été agréé par la Direction générale de l'environnement, nous ne voyons pas d'inconvénient à l'utilisation de ce parasol chauffant avec des pellets certifiés, qui ne dégagent pas de fumée incommodante.» Et le bruit? «En hiver, les gens ferment les fenêtres, et souvent les gens



Nyon
Un des deux premiers parasols chauffant aux pellets a été installé ce début d'année au Restaurant Le Léman, à Rive. DR

ne sortent que pour fumer leur cigarette. Il faut aussi prendre l'intérêt des cafetiers en considération.»

Fabriqué en Italie

Le modèle que lance Edelsun, nommé «Genève», a été développé en collaboration avec un artisan italien, spécialiste de la pyrolyse, qui est déjà prêt à en fabriquer en série. Les concepteurs ont voulu un objet élégant, efficace, pratique et, surtout, présentant toutes les garanties de sécurité. «La partie basse, qui contient les pellets, reste froide. Il n'y a aucun danger pour les enfants. Et même sur la partie haute, on peut poser les mains sans se brûler», précise Christine Sadra.

Cette volonté de faire un appareil de qualité a un coût: 2490 francs l'unité. Les vendeurs justifient ce prix par la durabilité du produit (acier inoxydable), d'une quinzaine d'années, et par des coûts de fonctionnement sensiblement inférieurs à un modèle à gaz, puisque le sac de 15 kilos de pellets revient à 4 fr. 90, ce qui suffit à chauffer la terrasse pendant cinq heures. Selon Edelsun, comparé à un modèle à gaz, une seule saison suffit pour rentabiliser l'achat. A Yverdon, Ville qui a aussi autorisé les chaufferettes à pellets (notre édition du 11 février dernier), le président de la Société industrielle et commerciale (SIC), Laurent Gabella, est à la recherche d'un modèle. «J'en ai découvert un sur

Internet à 800 euros. Je pense que le prix ne doit pas dépasser 1000 francs pour que cela reste intéressant.»

Le patron du Barawine, à Nyon, Greg Kuster, qui a acquis le premier «Genève» mis sur le marché en Suisse, est satisfait du parasol, mais reconnaît qu'il est cher: «Le côté écologique est intéressant, mais c'est moins pratique qu'un appareil à gaz ou à électricité, où il suffit d'appuyer sur un bouton pour que ça marche. Et le prix est assez élevé.» Son collègue du Restaurant Le Léman, Manu Carvalho, le trouve plus joli qu'efficace: «Avec la flamme, ça donne une ambiance, qui attire la clientèle, mais ça ne chauffe pas autant que les appareils à gaz.»

Pour 660 millions d'actes de défaut de biens en 2016

Justice L'an passé, les dix offices des poursuites vaudois ont enregistré 412 976 commandements de payer. Si ce nombre est de 0,9% inférieur à celui de 2015 - sauf dans les districts d'Aigle et du Gros-de-Vaud, où on constate une augmentation -, il confirme une hausse de près de 20% depuis 2007. Le montant des poursuites est de près de 2 millions de francs par jour ouvrable. **Page 20**



A Ecublens, la culture ne rebute plus les ados

Animation Grâce à l'arrivée d'une médiatrice culturelle, le Centre de jeunes de la ville de l'Ouest lausannois développe une expérience passionnante visant à casser les préjugés que les ados peuvent avoir par rapport à l'art. De la production musicale à la peinture, le secteur jeunesse de la ville s'implique à fond dans l'éclosion de vocations artistiques. Reportage. **Pages 20-21**



Kindercity obtient son permis de construire

Yverdon Le centre ludo-éducatif prévu au cœur d'Y-Parc, devisé à 65 millions de francs, vient de franchir une étape clé avec l'octroi par la Ville du permis de construire à la société Y-Technicity, en charge du projet. Celui-ci consiste en deux bâtiments sur une surface de 14 000 m² et générera 250 nouveaux emplois. Le centre espère accueillir un demi-million de visiteurs par an dès 2019. **Page 22**



PUBLICITÉ

PS

Pierre-Yves MAILLARD
Nuria GORRÍTE
Cesla AMARELLE
au Conseil d'Etat avec Béatrice Métraux

www.ps-va.ch